



Spectacle et arts visuels au cœur des activités culturelles des Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, 22 600 personnes exercent des métiers culturels en 2011. Leur part est équivalente à celle de France de province. Les plus répandus sont les métiers techniques et artistiques du spectacle et ceux des arts visuels. Entre 2006 et 2011, les métiers culturels sont en forte progression dans la région. Les acteurs de la culture sont très diplômés et plus âgés que l'ensemble des actifs régionaux. Les femmes sont moins représentées que dans l'ensemble des professions de la région.

Les établissements qui ont une activité culturelle sont nombreux (16 000 unités) et de très petite taille puisque 98 % ont moins de 10 salariés. Les arts visuels fournissent le plus d'établissements culturels régionaux, suivis par le spectacle vivant et l'architecture, puis la création publicitaire. Avec un établissement sur deux en Loire-Atlantique, ce département contribue davantage à l'économie culturelle marchande.

Delphine Legendre (Insee)

Près de 22 600 actifs occupés des Pays de la Loire exercent un métier dans une fonction culturelle, selon le champ de la culture harmonisé au niveau européen (cf. *Sources et méthodes*). Ce volume est comparable à celui des professeurs de l'enseignement primaire public et privé de la région. Ils représentent 1,5 % de l'ensemble des emplois de la région, proportion équivalente à la moyenne de France de province (1,6 %). Outre en Île-de-France où leur part est très forte (4,3 %), les emplois culturels sont relativement plus présents dans les régions de l'ouest et du sud de la France (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

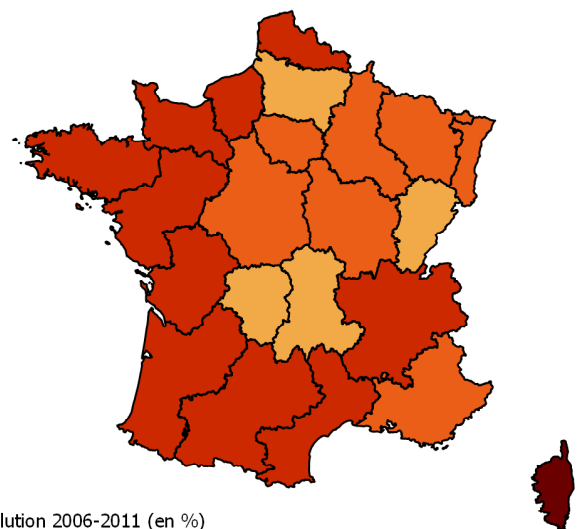
Une forte évolution des métiers de la culture dans les Pays de la Loire

Même si la part des emplois culturels sur l'ensemble de la population active occupée reste modeste, les effectifs ne cessent d'augmenter : +13 % en cinq ans (alors que l'évolution de l'emploi total régional sur la même période est de 2,8 %). Parmi les 2 600 postes créés en cinq ans, ce sont principalement les cadres artistiques, les techniciens et ouvriers du spectacle qui ont tiré vers le haut les effectifs entre 2006 et 2011 (+37 %). Plus de 30 % des emplois culturels des Pays de la Loire relèvent du spectacle (18 % de cadres, techniciens et ouvriers et 13 % d'artistes), un quart relève des arts visuels (graphistes, artistes plasticiens, designers...). L'enseignement et l'architecture regroupent chacun 10 % des emplois culturels. Plus de la moitié des métiers culturels de la région se trouvent en Loire-Atlantique, en lien avec Nantes, métropole où la présence de ces

fonctions est renforcée. La part de l'emploi culturel dans la population active occupée y est deux fois supérieure.

1 Forte évolution de l'emploi culturel dans l'ouest et le sud de la France

Évolution de l'emploi culturel par région entre 2006 et 2011



Évolution 2006-2011 (en %)

- 20 et plus
- de 10 à moins de 20
- de 5 à moins de 10
- moins de 5

©IGN-Insee 2014

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Des actifs plus diplômés et des emplois moins féminisés

Les métiers culturels nécessitent une formation initiale élevée : 53 % des actifs occupés des emplois culturels de la région sont détenteurs d'un diplôme de niveau au moins bac + 2, contre 21 % pour l'ensemble des actifs occupés. Ils sont aussi moins jeunes, les formations liées à ces métiers étant plus longues. Seulement 17 % ont moins de 30 ans contre 21 % pour l'ensemble des actifs occupés. Ce sont également des emplois moins féminisés : dans la région, 42 % des actifs ayant un métier culturel sont des femmes, contre 48 % parmi l'ensemble des actifs occupés. Les métiers culturels les moins féminisés sont les architectes, les cadres, techniciens, ouvriers et les artistes de spectacles (moins de 30 % dans ces métiers sont des femmes).

Un établissement culturel sur deux en Loire-Atlantique

L'économie de la culture est soutenue par des entreprises marchandes, hors associations, dont l'activité appartient à l'un des huit domaines du champ de la culture (cf. *Sources et méthodes*). Le secteur non marchand n'est pas inclus dans cette partie de l'étude car les activités associatives culturelles ne sont pas identifiées en tant que telles dans la nomenclature d'activités.

En 2012, dans les Pays de la Loire, 16 000 établissements de très petite taille ont une activité culturelle. Cela représente 4,8 % des établissements régionaux. Un établissement culturel ligérien sur deux se situe en Loire-Atlantique (soit près de 8 200 établissements), près de un sur cinq dans le Maine-et-Loire (3 000 établissements), alors que la Mayenne ne compte que 850 établissements culturels marchands.

Spectacle vivant, architecture et création publicitaire : les activités les plus présentes

En Loire-Atlantique, les activités du spectacle vivant, de l'architecture et de la publicité, ainsi que les arts visuels participent de façon équilibrée aux emplois, alors que dans la Sarthe et le Maine-et-Loire le spectacle vivant se distingue positivement. L'éducation artistique et culturelle, plutôt à la traîne en Loire-Atlantique, est mieux établie en Maine-et-Loire (4,5 % de l'emploi du département contre 3 % en moyenne dans la région). En Mayenne, probablement en lien avec la présence historique de l'imprimerie, le livre et la presse sont surreprésentés (14 % des emplois contre 8 % en moyenne régionale). Enfin, en Vendée, les arts visuels se détachent (18 % des emplois culturels contre 13 % en moyenne régionale).

2 Neuf établissements culturels sur dix fonctionnent sans salarié

Répartition des établissements culturels par domaine culturel et selon la taille (en %)

	Patrimoine	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Livre et presse	Publicité	Spectacles	Éducation Formation	Total
0 salarié	49	70	98	79	73	69	84	87	87
1 à 9 salariés	42	28	2	19	21	23	14	11	11
10 à 19 salariés	1	2	0	1	2	4	1	2	1
Plus de 20 salariés	8	1	0	2	3	4	1	0	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2012*.

Sources et méthodes

Le champ statistique de la culture défini au niveau européen en 2011 et validé par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) est construit autour de deux approches :

- l'approche « métier » appréhendée par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Le département des Études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la communication intègre dans le champ de la culture 23 professions culturelles, que l'actif soit employé dans une entreprise culturelle ou pas. Ces professions regroupent celles des arts visuels et des métiers d'art, du spectacle, les professions littéraires, de la documentation et de la conservation, les architectes et les professeurs d'art (hors établissements scolaires). Un concepteur graphique appartient à ce champ même si son entreprise n'a pas une activité culturelle, par exemple un graphiste dans une entreprise industrielle de fabrication.
- l'approche « activité » (NAF 2008) qui retient 29 activités dans la NAF 2008 regroupées en huit grands domaines culturels : le patrimoine (musées, monuments historiques, bibliothèques, archives), l'édition écrite (livres et presse), les arts visuels (arts plastiques, photographie, *design*), le spectacle vivant (création, soutien, diffusion), l'audiovisuel/multimédia, l'enseignement, l'architecture et la publicité. Ainsi, des activités transversales comme le commerce de produits culturels (librairies, magasins d'enregistrements musicaux ...) sont considérées comme des activités connexes non prises en compte dans cette étude. De même, la production des outils de diffusion (équipements informatiques, télécommunications, matériels hi-fi ...) ne constitue pas en soi une activité culturelle même si elle participe à la diffusion de contenus culturels.

Deux sources ont été utilisées :

- le recensement de la population 2006 et 2011 pour comptabiliser les actifs occupés à leur lieu de travail, salariés ou non, et pouvoir les caractériser (âge, sexe, diplôme...). L'approche par métier culturel dépend du métier principal déclaré par le salarié : la limite de cette approche pour les professions culturelles réside dans la multi-activités des actifs et l'intermittence qui conduit à une restriction du nombre des effectifs.
- CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) qui fournit des statistiques localisées au lieu de travail sur les entreprises et les établissements. L'approche par activité culturelle ne permet pas d'isoler les structures associatives culturelles.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Décembre 2014

Pour en savoir plus :

- Durier G., *Les activités culturelles et créatives en Poitou-Charentes : des atouts historiques et des secteurs en développement*, Insee Poitou-Charentes, *Insee Analyses*, n°3, septembre 2014.